

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FL 04/1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITE DU CODEX SUR L'ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES

Trente-deuxième session
Montréal (Canada), 10 - 14 mai 2004

La session se tiendra au Mount Royal Centre (Centre Mont-Royal), 2200 Mansfield Street, Montréal,
Québec, Canada du lundi 10 mai 2004 à 10 heures au vendredi 14 mai 2004

ORDRE DU JOUR PROVISoire

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FL 04/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex	CX/FL 04/2
3.	Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex	CX/FL 04/3
4.	Projet de Directives concernant les allégations relatives à la santé et à la nutrition	ALINORM 03/22A Annexe IV CL 2003/28-FL
	– Observations des gouvernements à l'étape 6	CX/FL 04/4
5.	Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques : projet d'Annexe 2 révisée: Substances autorisées	ALINORM 03/22A Annexe VI CL 2003/28-FL
	– Observations des gouvernements à l'étape 6	CX/FL 04/5
6.	Etiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique:	
	Rapport du Groupe de travail sur la gestion des points de l'ordre du jour concernant l'étiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique	CX/FL 04/6
	a) Projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (Projet de Recommandations concernant l'étiquetage des aliments obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique) : Définitions (à l'étape 7)	ALINORM 03/22 Annexe III

	b) Avant-projet de Directives concernant l'étiquetage des aliments et ingrédients obtenus à l'aide de certaines techniques de modification génétique/génie génétique: Dispositions d'étiquetage (à l'étape 4)	ALINORM 03/22 Annexe IV
7.	Avant-projet d'amendement à la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées: Déclaration quantitative des ingrédients	ALINORM 03/22A Annexe VII CL 2003/18-FL
	- Observations des gouvernements à l'étape 3	CX/FL 04/7
8.	Considération de la déclaration du pays d'origine	CX/FL 04/8
9.	Considération de l'étiquetage des aliments et de la traçabilité/traçage des produits	CX/FL 04/9
10.	Document de discussion sur les allégations trompeuses	CX/FL 04/10
11.	Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session	
12.	Adoption du rapport	

Note: Mesdames et Messieurs les délégués sont invités à apporter à la réunion tous les documents qui leur auront été distribués, car le nombre d'exemplaires supplémentaires qui pourra être mis à leur disposition pendant la réunion sera limité.

Le Groupe de travail *ad hoc* sur les amendements aux *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques* se réunira le samedi 8 mai 2004 de 10 heures à 17 heures au Mount Royal Centre (Centre Mont-Royal), International Rooms I and II, 2200 Mansfield Street, Montréal.